

208C2289
FR0004548873-FS906

18 décembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BOURBON
(Euronext Paris)

Par courrier du 18 décembre 2008, la société anonyme Pleyel Investissements (1) (117 rue Charles Michels, 93200 Saint Denis) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 16 décembre 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BOURBON et ne plus détenir aucune action BOURBON.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché par la société Pleyel Investissements de l'intégralité de sa participation dans BOURBON au profit de sa mère, Monnoyeur SAS, cette dernière détenant désormais directement 2 994 868 actions BOURBON représentant autant de droits de vote, soit 5,40% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la société par actions simplifiée Monnoyeur, elle-même détenue par le groupe familial Monnoyeur.

(2) Sur la base d'un capital composé de 55 461 302 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.